

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2018

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE Période du		1¢ janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-1	
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles			
mmobilisations incorporelles			
mmobilisations corporelles	2 385	2 45	
Actifs biologiques	67	6	
mmeubles de placement	2		
itres mis en équivalence			
Prêts et créances			
Actifs disponibles à la vente	2		
Autres actifs financiers	2		
mpôts différés	97		
Autres débiteurs non courants (a)	3		
Actif non courant	2 557	2 6	
utres actifs financiers	8		
Instruments dérivés de couverture			
Prêts et créances et placements	8		
tocks	744	3	
lients et comptes rattachés (b)	129	2	
utres comptes débiteurs (b)	187	1	
Disponibilités	52		
Actif courant	1 120	8:	
TOTAL ACTIF	3 677	3 44	

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE	UPE CENTRALE DANONE Période du 1° janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-1
Capital	94	9
Primes		
Réserves	974	85
Écarts de conversion		
Résultat net part du groupe	-115	11
Capitaux propres – part du Groupe	953	106
Intérêts ne conférant pas le contrôle		
Capitaux propres	953	106
Provisions	0	
Avantages du personnel	228	24
Dettes financières non courantes	80	5
Impôts différés	294	29
Autres créditeurs non courants (a)	5	
Passifs non courants	607	61
Provisions	156	11
Dettes financières courantes	577	28
Instruments dérivés de couverture	2	
Dettes envers les établissements de crédit	575	27
Fournisseurs et comptes rattachés	1102	107
Autres créditeurs courants	282	29
Passifs courants	2 117	176
Total du passif et des capitaux propres	3 677	3 44

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018
(en millions de dirhams) sauf résultat par action en dirham	30-juin-18	30-juin-13
Chiffre d'affaires net	2 618	3 22
Autres produits de l'activité	109	3
Produits des activités ordinaires	2 727	3 258
Achats	(1665)	(1954)
Autres charges externes	(562)	(591
Frais du personnel	(335)	[368]
Impôts et taxes	[23]	[23]
Amortissements et provisions d'exploitation	(261)	[202]
Autres produits et charges d'exploitation	26	16
Charges d'exploitation courantes	(2820)	[3123]
Résultat d'exploitation courant	(94)	135
Cessions d'actifs		
Résultats sur instruments financiers		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	12	[28]
Autres produits et charges d'exploitation	[12]	(28)
Résultat d'exploitation	(81)	107
Coût de l'endettement financier net	(13)	(12)
Autres produits financiers	1	2
Autres charges financières	(8)	(5)
Résultat avant impôts	(101)	92
Impôts sur les bénéfices	(25)	(55)
Impôts différés	12	19
Résultat net des sociétés intégrées	(115)	56
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net	(115)	56
Résultat net – part du Groupe	(115)	56
Résultat net – Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		
Résultat net consolidé par action	(12,2)	5,9

ETAT DU RESULTAT GLOBAL GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1ºº jam	ler janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17	
Résultat de l'exercice	(115)	56	
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)			
Ecart de conversion des activités à l'étranger			
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente			
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie			
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuarials sur les obligations des régimes à prestations définies	11		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	(3)		
Duote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées			
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	(107)	56	
Dont Intérêts minoritaires			
Dont Résultat global net - Part du Groupe	(107)	5	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1ª janvier au 30 juin 201
(en millions de dirhams)		31-déc-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(115)	1
Ajustements pour		
Elimination des amortissements et provisions	205	4
Elimination des profits/pertes réévaluation (juste valeur)	3	
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution		
Produits des dividendes		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	93	5
'limination de la charge (produit) d'impôts	14	
Elimination du coût de l'endettement financier net	13	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	119	6
Incidence de la variation du BFR	(337)	
Impôts différés		
Impôts payés	(25)	(1
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(243)	6
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(120)	(3)
Acquisition d'actifs financiers		
lariation des autres actifs financiers	7	
Subvention d'investissement reçue		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	
Cessions d'actifs financiers		
Dividendes reçus		
ntérêts financiers versés	(13)	(:
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(118)	(33
Incidence des variations de périmètre		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		(1
Dividendes payés aux minoritaires		
Emission de nouveaux emprunts		
Remboursement d'emprunts		
Remboursement de dettes résultant de contrat de location	37	
Diminution (augmentation) nette des prêts	(12)	ſ
Diminution (augmentation) nette des placements		
Dividendes versés aux minoritaires		
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	25	(6
ncidence de la variation des taux de change		
ncidence de changement des méthodes et principes comptables		
Pariation globale de la trésorerie	(336)	2
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	(162)	[4
Disponibilités au 31 décembre	[498]	(16



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2018

(en millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Résultat net part du Groupe	Total Part Intérêt du groupe minoritair	e Total
Au 1° janvier 2017	94	887	59	1 041	1 04
Effets des changements de méthode					
comptable/correction d'erreur					
Montants retraités à l'ouverture	94	887	59	1 041	1 04
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
l'otal des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Affectation du résultat N-1		59	(59)		
Dividendes distribués		(80)		(80)	(8
litres d'autocontrôle					
Variation de périmètre					
Résultat de l'exercice			115	115	11
Ecarts de conversion					
Autres variations		[15]		(15)	(1)
Au 31 décembre 2017	94	851	115	1 061	1 06
Au 1ª janvier 2018	94	851	115	1061	1 06
Effets des changements de méthode					
comptable/correction d'erreur					
Montants retraités à l'ouverture	94	851	115	1061	1 06
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
l'otal des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Affectation du résultat N-1		115	-115		
Dividendes distribués					
litres d'autocontrôle					
Variation de périmètre					
Résultat de l'exercice			-115	-115	-11
Ecarts de conversion					
Autres variations (A)		7		7	
Au 30 juin 2018	94	973	-115	953	95

(a) autres variations relatives à l'écart actuarielles IAS 19, impact réserves.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION				
Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	
CENTRALE DANONE	100%	100%	Intégration globale	
FROMAGERIE DES DOUKKALAS	100%	100%	Intégration globale	
LAIT PLUS	100%	100%	Intégration globale	
AGRIGENE	100%	100%	Intégration globale	

ENGAGEMENTS HORS BILAN		
(En millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17
Avals, cautions et garanties donnés	0	0
Couvertures en devises	136	116
Autres engagements donnés	850	558
Total des Engagements données	986	674
(En millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17
Avals, cautions et garanties reçus	549	433
Autres engagements reçus	0	0
Total des Engagements reçus	549	433

► FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les événements marquants au sein de l'entreprise peuvent être résumés comme suit :

- Situation de boycott des produits laitiers depuis le 23 Avril ayant entraîné la baisse des ventes ;
- Situation de poycott des produits faillers depuis le 25 Avril dyant entraine la bais
 Maintien des projets de productivité industrielle et supply chain malgré la crise;
- Visite au Maroc du Président Directeur Général du Groupe Danone en Juin 2018, M. Emmanuel FABER, pour réaffirmer le soutien du Groupe.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2018 s'établit à 2 618 Mdh, en baisse de 19% par rapport au premier semestre 2017, du fait du boycott qui a touché principalement le segment lait (-28%), mais également le segment des produits laitiers frais (-19%).

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT CONSOLIDE

L'Excédent Brut d'Exploitation courant consoidé du premier semestre 2018 s'élève à 167 Mdh, en baisse de 50% par rapport à la même période de 2017, du fait de la baisse d'activité et de la non absorption des charges fixes d'exploitation.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat Net Part du Groupe se caractérise par une perte de I I SMdh due à l'insuffisance de l'Excédent brut d'exploitation pour couvrir les autres coûts fixes et le résultat financier.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

REFERENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2.7 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilères (CDVM) version janvier 2012 entrée en vigueur le 1er avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe Centrale Danone sont préparés en conformité avec le normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et telles que publiées à cette même date.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles Centrale Danone exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés dans lesquelles Centrale Danone détient plus de 50% des droits de vote. Le périmètre de consolidation comprend la société mère Centrale Danone S.A. et les filiales Fromageries de Doukkala, Lait plus et Agrigène. Les opérations entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminées en consolidation.

PRINCIPES COMPTABLES

A - CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

La monnaie de présentation des comptes est le Dirhams. Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions. Les créances et dettes non monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change latents qui en résultent, sont comptablisé en résultat financier en conformité avec les prescriptions des normes comptables internationales.

B - IMMOBILISATIONS

B.I. Immobilisations incorporelles: Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

B.2. Immobilisations corporelles: Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés. À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

B3. Contrats de location : Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

B4. Valeur recouvrable des immobilisations : Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

C - STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

D - PROVISIONS

Le montant des provisions comptabilité par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en résultat financier.

F . IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

F - CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Les règles et méthodes comptables employées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33, « Résultat par action ».

G ALITRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- Soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- Soit dans les douze mois suivant la date de clôture

NOLIVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS IER

Au 30 juin 2018, le groupe Centrale Danone a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées di-après, applicables au ler janvier 2018.

Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au Ler janvier 2018:

IEDO O . INICTDI IMENITO EINIANICIEDO

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1 er janvier 2018. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation. Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9. L'impact de l'application de cette norme au l'er janvier 2018 n'est pas matériel.

IFRS 15 : PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe n'à pas appliqué cette norme par anticipation. L'impact de l'application de cette norme au 1 er janvier 2018 n'est pas matériel.

IFRS 16: CONTRATS DE LOCATION

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "contrats de location": IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre "contrats de location simple" et "contrat de location financement". Les preneurs devont comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités attuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1 er janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective avec présentation d'une année comparative pour sa première application. L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus et des incertitudes portant notamment sur la durée des contrats à retenir, les éléments détaillés dans les annexes au 31 d'écembre 2017 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca



GROUPE CENTRALE DANONE

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société Centrale Danone S.A. et ses filiales (Groupe Centrale Danone) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, était du résultat global consolidé, l'état des flux de trésoreré consolidés, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 953 millions, compte tenu d'une perte nette consolidée de MAD 115 millions

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'inolipion d'autie.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résutate des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Centrale Danone arrêtés au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables internationales (ASI/FRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Casablanca, le 26 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam 527 80

PwC Maroc

PwC Maroc SARL

35, his perfectal Matth 20130 - Casabless
1-212 m 122 ft 122 ft 123 57772781

RC 182157 Ft 135772781

Mohamed Rqibate

Associé